

Réf: Dossier N° 130138

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HURGE INFRASTRUCTURE ET CONSTRUCTION
SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 9 EME TRANCHE, Lot
1215, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 01/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HURGE INFRASTRUCTURE ET
CONSTRUCTION SARL »

Objet : -BATIMENT TRAVAUX PUBLIC
-CONSTRUCTION CIVIL
-INFRASTRUCTURES
-IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS
-ASSAINISSEMENT
-PRESTATIONS DE SERVICES
-DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 9 EME TRANCHE, Lot

1215, Ilot 10

Dirigeant(s) : M JORGE LUIZ D'ASSUMPCAO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06965 du 02/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°34911/GTCA/RC/2022 du 02/08/2022

